

2022-2023



ACCUEIL INSTITUTIONNEL ET PROFESSIONNEL

D'UN ENSEIGNANT TITULAIRE 1ÈRE ANNÉE

OBJECTIFS DE LA RENCONTRE

Définir le cadre d'exercice d'une
première année de titularisation

Nommer les enjeux et les
attendus des accompagnants
et accompagnés

Connaître le dispositif
d'accompagnement professionnel
proposé

SOMMAIRE

Cadre statutaire d'exercice page 2

Rôles et attendus dans l'accompagnement :
les accompagnants (*le CE et l'équipe éducative*) page 3

Rôles et attendus dans l'accompagnement :
l'accompagné (*l'enseignant titulaire première année*) page 4

Le dispositif d'accompagnement professionnel page 5

Présentation du pôle accompagnement
des enseignants page 6

Notes personnelles page 7

« Intégrer une communauté éducative sous la responsabilité du chef d'établissement. » Que disent les textes ?

◆ DANS LE STATUT DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE

2.1 «Garant de l'unité de communauté éducative, le chef d'établissement s'efforce de fédérer toutes les énergies autour d'un projet commun qu'il anime, en veillant à la cohérence des engagements et des activités de tous.»

Le projet éducatif est remis aux membres de la communauté professionnelle et aux bénévoles par le chef d'établissement lors de leur entrée en fonction. Au cours de cet accueil, le chef d'établissement «expose les caractéristiques de l'école, en particulier la manière dont elle est engagée dans la mission éducative de l'Église Catholique. Il souligne qu'ils deviennent, dès leur prise de fonction, membres à part entière de la communauté éducative et qu'à ce titre, ils contribuent tous par leur travail à la mission d'éducation».

Il revient en propre au chef d'établissement, dans le respect du principe de subsidiarité, «de rappeler le projet éducatif, d'impulser, d'animer, d'accompagner et de coordonner les équipes, en déléguant et en faisant confiance.»



◆ DANS LE STATUT DU CHEF D'ÉTABLISSEMENT

«Le chef d'établissement, est celui à qui est confiée la communauté éducative qui se constitue autour de lui. Il lui revient d'en assurer l'unité, en donnant à chaque membre de la communauté éducative la possibilité d'exprimer ses talents au service de tous.

2.7 Dans le cadre de sa fonction d'animation pédagogique, le chef d'établissement a la charge du choix, de la formation et du perfectionnement des membres de la communauté professionnelle et des bénévoles, dans le souci du bien de l'établissement et de son caractère spécifique...

Conformément à la réglementation en vigueur, le chef d'établissement :

- donne aux autorités académiques son appréciation sur la pratique professionnelle des maîtres ;
- veille à ce que les maîtres respectent le caractère propre de l'établissement ;
- saisit l'autorité académique en cas d'insuffisance professionnelle caractérisée ou de comportement incompatible avec l'exercice de leur fonction dans l'établissement.»

◆ DANS LE RÉFÉRENTIEL DE COMPÉTENCES PROFESSIONNELLES DU MÉTIER DE PROFESSEUR DES ÉCOLES

CC14 S'engager dans une démarche individuelle et collective de développement professionnel

- Approfondir sa connaissance du projet spécifique de l'enseignement catholique
- Identifier ses besoins de formation et mettre en œuvre les moyens de développer ses compétences en utilisant les ressources disponibles
- Réfléchir sur sa pratique - seul et entre pairs - et réinvestir les résultats de sa réflexion dans l'action

RÔLES ET ATTENDUS DANS L'ACCOMPAGNEMENT



ÉCOUTER, ÉCHANGER...

- Se rendre disponible, aménager des temps formels et/ou informels pour recueillir le ressenti et répondre aux besoins, questions, éventuelles problématiques
- Valoriser les points d'appuis et compétences spécifiques
- Soutenir, encourager...
- Proposer à l'enseignant T1 de l'observer en classe, sous couvert du chef d'établissement

FAIRE CONFIANCE...

Prendre en compte la réalité d'«entrant dans le métier» du nouveau titulaire

ÉVALUER, RÉGULER...

- Réaliser des points d'étape réguliers avec le T1, pour apprécier, tout au long de l'année les compétences professionnelles développées
- Recourir à l'outil *parcours professionnel* initié par le service 1er degré de la DEC

ACCUEILLIR, INTÉGRER...

- Présenter au T1, en début d'année scolaire, les membres de la communauté éducative ainsi que les lieux d'exercice
- Présenter au T1, l'ensemble de l'action collective (projet d'établissement, projet éducatif, projet pastoral, temps fort...)

ACCULTURER AU MILIEU INSTITUTIONNEL ET PROFESSIONNEL...

- Aider le T1 à identifier les différents membres de la communauté éducative : OGEC, APEL, paroisse...
- Permettre au T1 d'avoir une connaissance précise de l'ensemble des acteurs institutionnels (Enseignement catholique, Éducation nationale, Communauté éducative...)
- Orienter le T1 vers les dispositifs d'animation et de formation dédiés aux T1

INFORMER, COMMUNIQUER...

Comme tous les membres de l'équipe éducative, le T1 est associé à l'ensemble des informations utiles pour exercer sa mission

Documents organisationnels : 108 heures, listes diverses, plannings, règlements intérieurs...

OUTILLER, DONNER LES MOYENS DE...

Mettre à disposition toutes les ressources nécessaires à la pratique pédagogique : budget, matériel, locaux, outils numériques...

Descriptif de l'établissement
Descriptif de la classe

RESPONSABILITÉ, RENDRE AUTONOME...

- Laisser la part d'initiative, d'autonomie, déléguer les tâches...
- Permettre au T1 d'être source de propositions (concertations, travail en cycle...)

LES ACCOMPAGNANTS

L'équipe éducative et
le chef d'établissement

RÔLES ET ATTENDUS DANS L'ACCOMPAGNEMENT



S'ADAPTER...

- Trouver et prendre sa place au sein de l'équipe et de l'école
- Prendre en compte les spécificités de l'établissement d'accueil : milieu, structure pédagogique, nature du poste

POURSUIVRE SON PARCOURS DE FORMATION...

Au regard de la compétence CC14 du référentiel du métier :

- S'interroger, se laisser interroger sur sa pratique éducative et pédagogique :
 - *questionnement de l'équipe*
 - *appui sur l'outil «Parcours professionnel»*
 - *Recours aux différentes propositions de formation*
- Réinvestir sa réflexion dans sa pratique professionnelle

S'ACCULTURER...

- Connaître le projet éducatif du réseau «enseignement catholique» et celui de l'établissement
- Identifier les divers partenaires : communauté éducative, institutions (Enseignement Catholique et Éducation Nationale)

SE RASSURER...

- Accepter de ne pas tout maîtriser
- Prendre le temps de connaître, de découvrir le contexte de la première titularisation
- Se faire confiance
- S'appuyer sur sa formation initiale
- Se référer au compte-rendu de l'enseignant ressource suite à sa visite

L'ACCOMPAGNÉ

L'enseignant titulaire
1^{ère} année

COMMUNIQUER, ÉCHANGER, COOPÉRER...

- Travailler en équipe, mutualiser, partager
- Communiquer et échanger régulièrement avec les familles
- Prendre part aux projets d'école, de cycle, délégations diverses...
- Coopérer avec les partenaires et intervenants (OGEC/APEL...)

METTRE EN ŒUVRE LES APPRENTISSAGES, ACCOMPAGNER LES ÉLÈVES...

- Mettre en œuvre des situations d'enseignement et d'apprentissage au service des élèves
- Construire, se doter des outils nécessaires (outils du maître, de l'élève)
- Assurer le fonctionnement d'un groupe
- Évaluer, accompagner les élèves

Cf doc Référentiel des compétences du métier

AGIR DE MANIÈRE RESPONSABLE...

- Instaurer un cadre de bien-être et de sécurité pour les élèves
- Accorder à tous les élèves l'attention et l'accompagnement appropriés
- Respecter la confidentialité des informations individuelles concernant les élèves et leurs familles
(Compétence CC1 du référentiel)

DISPOSITIF

D'ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Objectifs :

- Proposer divers dispositifs et actions d'accompagnement
- Rendre lisible la construction progressive de premières compétences professionnelles

LE DISPOSITIF D'ANIMATION

● RÉUNION

INSTITUTIONNELLE

Accueil et réflexion autour du dispositif d'accompagnement

● VISITE FORMATIVE

Observation de la pratique et échanges à vocation formative par un enseignant ressource du Pôle Accompagnement

L'enseignant
nouveau titulaire
est accompagné

● ACCOMPAGNEMENT PROFESSIONNEL

Le développement des compétences professionnelles s'appuie sur un accompagnement constant sous forme de visites et points d'étape :

- par le chef d'établissement et son équipe pédagogique
- par des enseignants ressource du Pôle Accompagnement

● 4 RENDEZ-VOUS

Des rencontres animées par des enseignants ressources pour échanger et mutualiser [ici](#)

LES OUTILS D'ACCOMPAGNEMENT

Outil «Parcours
professionnel»

[Lien](#)

Grille «compte-
rendu de visite
formative»

[Lien](#)

Fiche «ce que
je retiens
pour moi !»

[Lien](#)

Fiche «Points
d'étape avec le CE1
et point d'étape
avec l'enseignant»

[Lien](#)

CALENDRIER

RÉUNION INSTITUTIONNELLE



25 Août 2022
15H30-18H00



DEC La Roche sur Yon

VISITE D'ACCOMPAGNEMENT



Période 1



École
d'affectation

DES RENDEZ-VOUS T1 ET T2



5 Oct. 2022
7 Déc. 2022
1er Fév. 2023
5 Avril 2023



A définir

PRÉSENTATION DU PÔLE ACCOMPAGNEMENT DES ENSEIGNANTS

Pôle Accompagnement
des enseignants



Franck GRAVELEAU
Adjoint au Directeur diocésain
délégué au 1^{er} degré
Réfèrent du pôle



Clarisse AZZI
Assistante administrative



Nicolas BORDET
Professeur des écoles
Enseignant ressource à temps complet
Coordinateur du pôle

ÉQUIPE



Émilie FAGNON
Professeure des écoles
Enseignant ressource à ½ temps



Hélène BOUTIN
Professeure des écoles
Enseignant ressource à ½ temps



Pascal DUBÉ
Professeur des écoles
Enseignant ressource à ½ temps

Une équipe de professeurs des écoles exerçant sur des cycles d'enseignement différents.
Une équipe d'enseignants ressources collaborative, soudée et impliquée, formée à l'écoute et à l'accompagnement.
Une équipe qui cherche, qui est force de propositions au service du développement professionnel des enseignants, et plus particulièrement, les enseignants entrant dans le métier.

PRIORITÉS

- Instaurer une relation de confiance et de proximité avec la Direction de l'Enseignement Catholique.
 - Faciliter la prise de fonction.
- Accompagner le développement des compétences professionnelles en s'adaptant au profil de chacun.
- Assurer une veille pédagogique en collaboration avec le Pôle «Pédagogie Education».

ACTIONS

- Mettre en œuvre le protocole d'accompagnement des enseignants suppléants
- Construire et animer les dispositifs proposés aux enseignants entrant dans le métier (enseignants suppléants, T1, T2, ...)
- Accompagner les enseignants en situation de difficultés professionnelles.

ACCULTURER

ACCUEILLIR

ACCOMPAGNER



Pôle Accompagnement des enseignants



DIRECTION DE L'ENSEIGNEMENT CATHOLIQUE DE VENDÉE
6 Route de Moulleron - CS 20059
85002 LA ROCHE SUR YON CEDEX
Tél : 02.51.47.83.00 / www.ddec85.org
accompagnement-enseignants1d@ddec85.org